

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI, LA REMUNÉRATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



Note d'analyse

T3-2025

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emplois salariés, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%.

Analyse d'ensemble : Une hausse du nombre d'employés

Au troisième trimestre 2025, le nombre d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 337 415 contre 331 144 un an plus tôt, soit une progression de 1,9%. De même, les rémunérations globales s'accroissent de 2,1% sur la même période, passant de 377,9 milliards de FCFA à 385,9 milliards de FCFA. Concernant les heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé, elles augmentent de 0,6% au troisième trimestre de 2025.

I. Analyse de l'emploi

I.1 Vue d'ensemble : Le nombre d'employés dans le secteur moderne s'accroît de 1,9%.

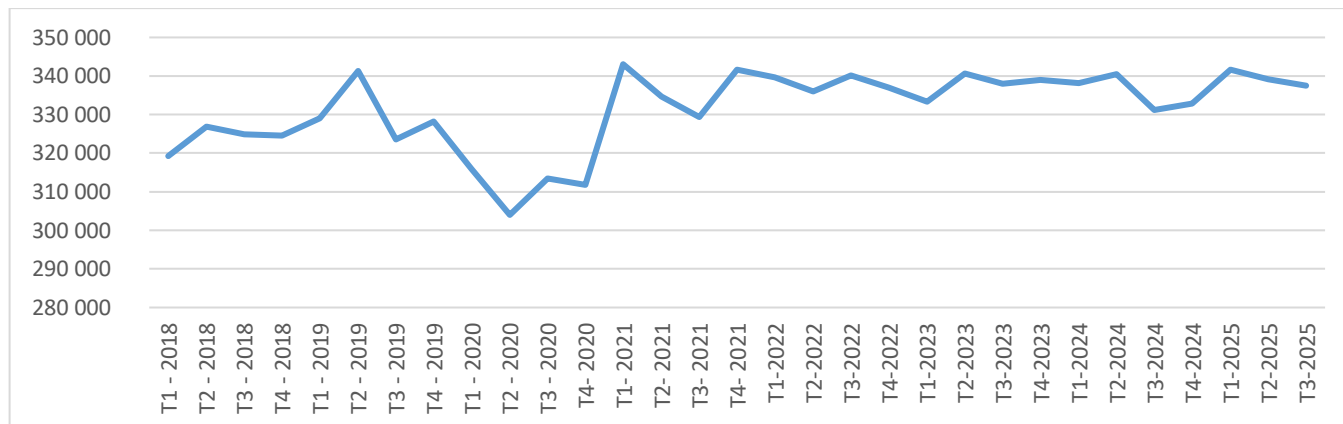
Le nombre d'employés dans le secteur moderne, hors administration publique, augmente de 1,9% au troisième trimestre 2025, comparativement à celui de 2024. Cette hausse est consécutive au renforcement des effectifs dans les secteurs de l'industrie (+9,3%), du commerce (+0,6%) et des services (+0,3%). Toutefois, elle a été atténuée par la baisse des effectifs dans le secteur de construction (-10,5%).

L'augmentation des effectifs dans le secteur de l'industrie est imputable au relèvement du nombre d'employés dans les activités extractives (+10,1%), de fabrication (+9,7%), de production et de distribution d'électricité et de gaz (+3,4%).

L'accroissement du nombre d'employés dans les services (+0,3%) est principalement lié à celui des effectifs dans les sous-secteurs de l'enseignement (+11,9%), des activités immobilières

(+4,9%), spécialisées, scientifiques et techniques (+2,7%), pour la santé humaine et l'action sociale (+2,6%).

Graphique 1 : Evolution du nombre d'employés salariés dans le secteur moderne



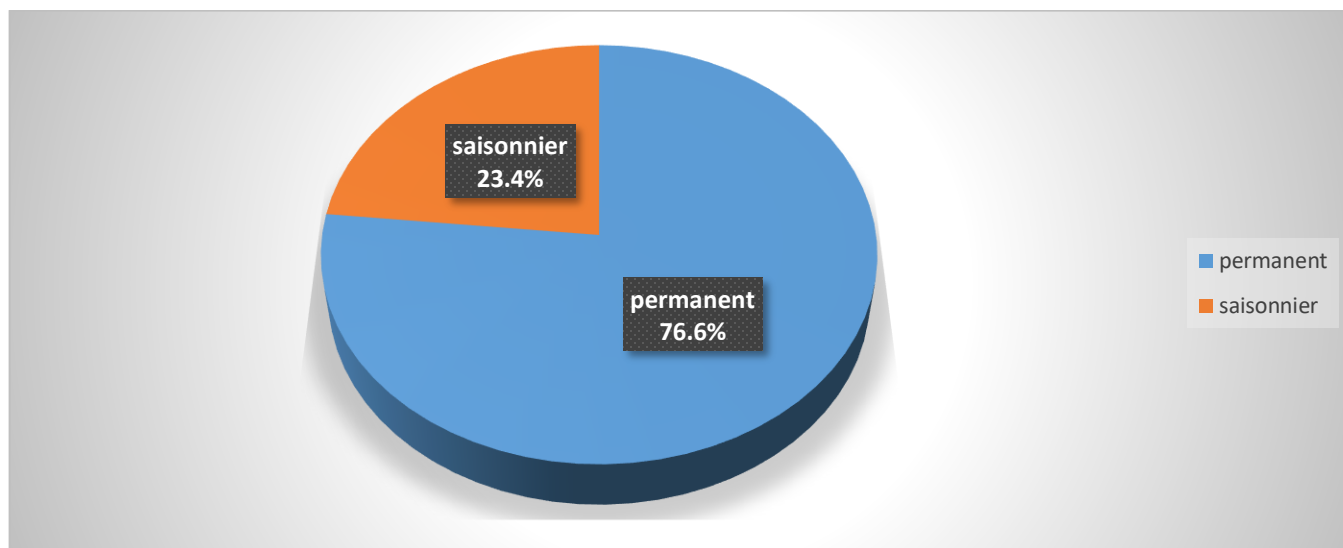
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.2. Répartition des employés selon le statut (permanent ou saisonnier)

L'analyse de la répartition du nombre d'employés dans le secteur moderne hors administration publique, selon le statut, révèle une prédominance des permanents (76,6%) au troisième trimestre 2025.

Par ailleurs, suivant le secteur d'activité (cf. tableau 2), il est noté une prédominance de l'emploi permanent dans la quasi-totalité des branches d'activités. Toutefois, il convient de noter le recours assez important aux saisonniers dans les sous-secteurs des services de soutien et de bureau (44,2%), de l'enseignement (42,0%), des industries extractives (41,8%) et de la construction (34,7%).

Graphique 2: Répartition des employés selon le statut dans l'emploi au troisième trimestre 2025

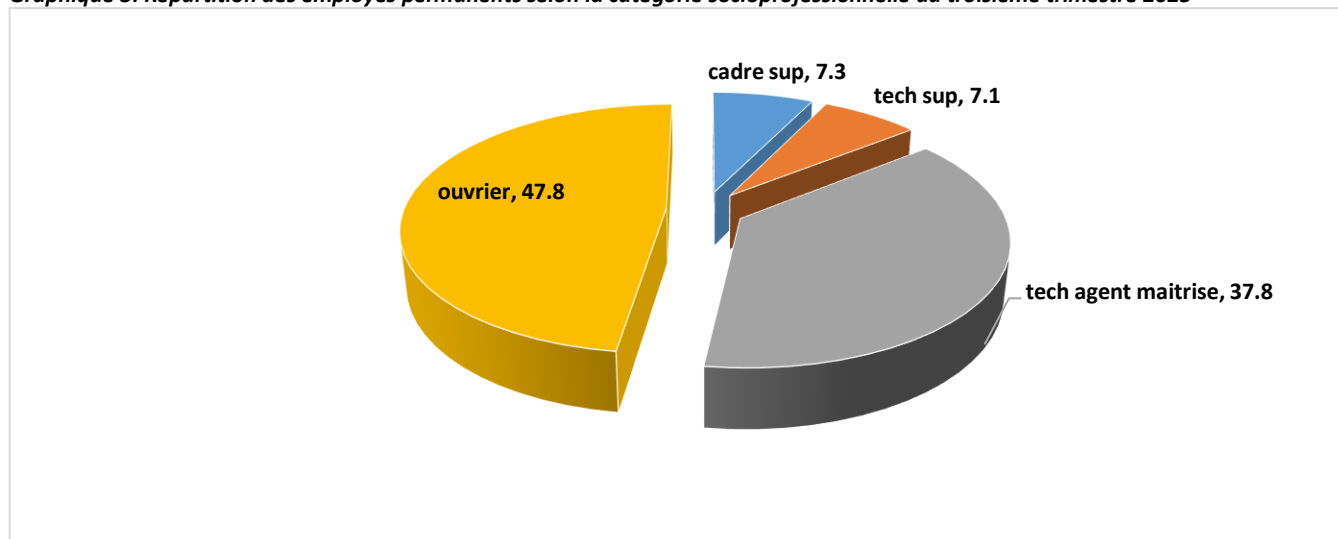


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.3. Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition du nombre d'employés permanents, dans le secteur moderne hors administration publique, suivant la catégorie socioprofessionnelle, met en exergue une prédominance des ouvriers (47,8%) au troisième trimestre 2025. Ils sont suivis des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés qui représentent 37,8% des permanents. Les techniciens supérieurs et les cadres supérieurs sont les moins représentés avec des proportions respectives de 7,1% et de 7,3%.

Graphique 3: Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2025



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

L'analyse suivant le secteur d'activités (cf. tableau 3) montre également une prépondérance des ouvriers dans tous les sous-secteurs de l'industrie hormis ceux de l'« électricité et gaz » et de l'« eau assainissement et traitement des déchets et dépollution», où il est noté une forte présence des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés avec des proportions respectives de 64,6% et 48,2%.

Par ailleurs, au trimestre sous revue, 65,9% des permanents dans la construction sont des ouvriers. De même, dans le secteur du commerce, 46,5% des permanents sont de cette catégorie socioprofessionnelle.

Au niveau des services, une certaine hétérogénéité dans la distribution de l'effectif des employés est notée suivant le sous-secteur. En effet, le nombre d'ouvriers est plus important dans les services de soutien et de bureau (76,0%), les activités immobilières (57,9%), les services d'hébergement et de restauration (58,4%), les activités artistiques, sportives et récréatives (54,6%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (45,2%), d'enseignement

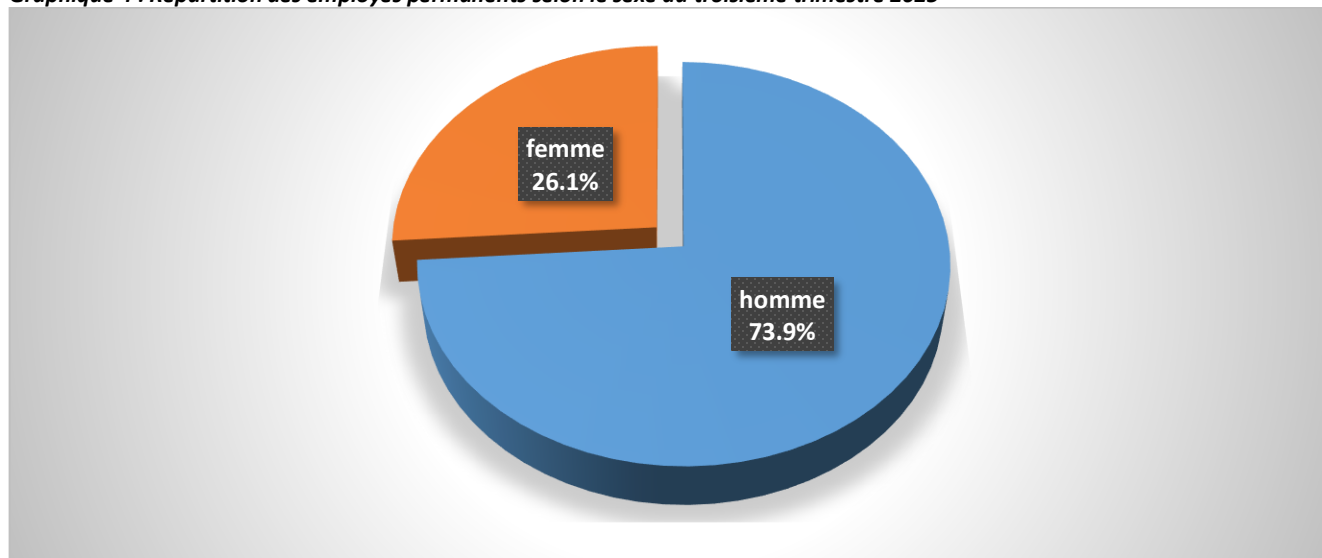
(43,8%) ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques (32,5%). Quant aux techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés, ils sont plus représentés dans les activités financières et d'assurance (62,7%), le transport et l'entreposage (41,4%). Dans le sous-secteur de l'information et de la communication, ce sont les cadres supérieurs (41,6%) qui sont plus représentés au troisième trimestre 2025.

I.4. Répartition des employés permanents selon le sexe

L'analyse de la répartition du nombre d'employés permanents dans le secteur moderne hors administration publique selon le sexe révèle une prédominance des hommes qui constituent 73,9% de l'effectif au troisième trimestre 2025.

De même, suivant le type d'activité (cf. tableau 4 en annexe), il est noté une prédominance des hommes dans l'effectif permanent dans l'ensemble des branches d'activités. Il convient tout de même de signaler un recours, assez important, aux femmes dans le secteur des services (37,8%), en particulier dans les sous-secteurs de la santé humaine et l'action sociale (48,5%), de l'enseignement (46,8%), des activités financières et d'assurance (44,9%) et spécialisées, scientifiques et techniques (41,5%).

Graphique 4 : Répartition des employés permanents selon le sexe au troisième trimestre 2025



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II. Analyse de la rémunération

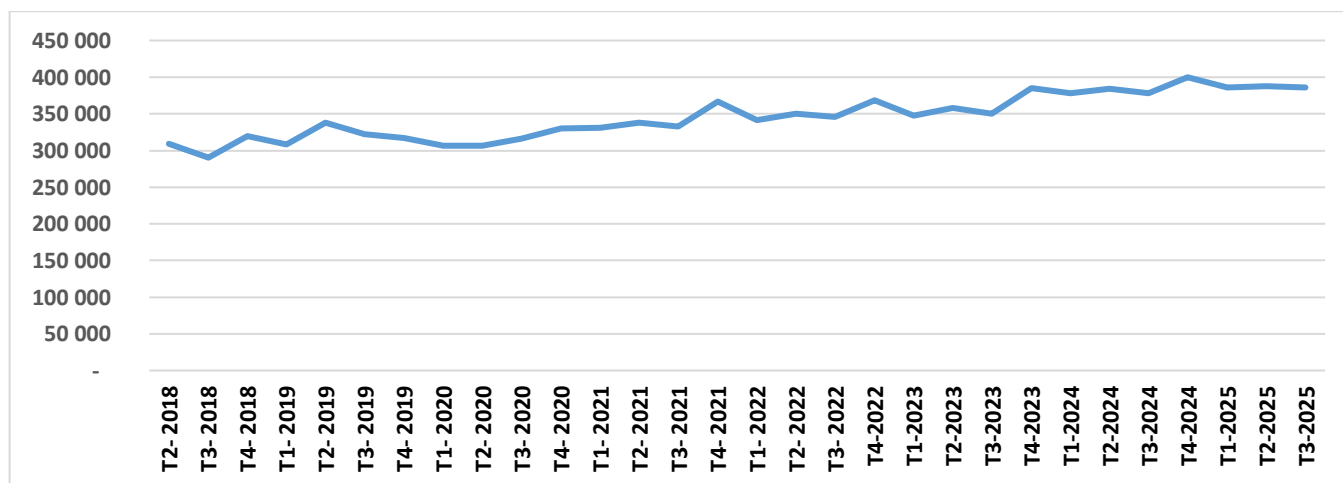
II.1. Vue d'ensemble : la rémunération des travailleurs progresse de 2,1%

Au troisième trimestre 2025, la masse salariale dans le secteur moderne s'établit à 385,9 milliards de FCFA contre 377,9 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 2,1%. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de la masse salariale dans les secteurs de l'industrie (+10,6%). En revanche, il est noté une baisse des rémunérations dans les secteurs de la construction (-3,6%), du commerce (-3,4%) et des services (-1,2%).

La progression de la masse salariale dans le secteur de l'industrie est portée par celle des rémunérations dans les sous-secteurs des activités de fabrication (+12,6%), de production et de distribution d'électricité et de gaz (+8,3%) et extractives (+6,0%).

Quant à la baisse de la masse salariale dans les services, elle est en relation avec le repli des rémunérations dans les sous-secteurs des activités artistiques, sportives et récréatives (-9,7%), du transport et de l'entreposage (-7,4%) et des activités financières et d'assurance (-1,8%).

Graphique 5 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique (en millions de FCFA)



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

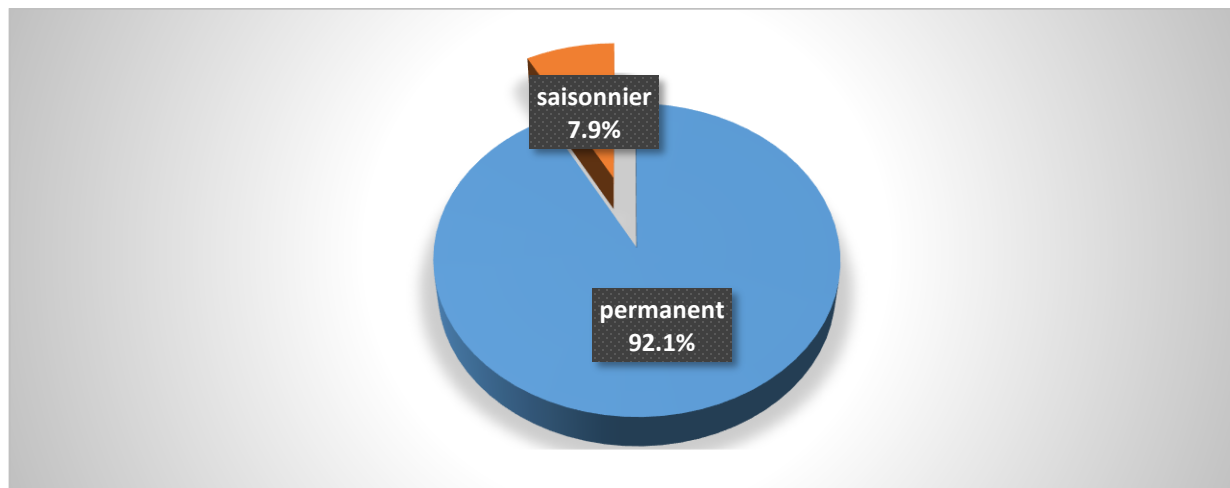
II.2. Répartition de la masse salariale selon le statut dans l'emploi (permanent et saisonnier)

Parallèlement à la distribution des effectifs, une grande partie (92,1%) des salaires versés au troisième trimestre 2025 par le secteur moderne est destinée aux permanents.

Par ailleurs, selon la branche d'activité (cf. tableau 6), une distribution similaire est observée au troisième trimestre 2025 pour la totalité des branches d'activités de l'industrie, du commerce et des services. Toutefois, une part, assez considérable des rémunérations, est versée au personnel

saisonnier dans l'enseignement (32,2%), la construction (29,2%) et les activités de soutien et de bureau (25,6%).

Graphique 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent ou saisonnier au troisième trimestre 2025

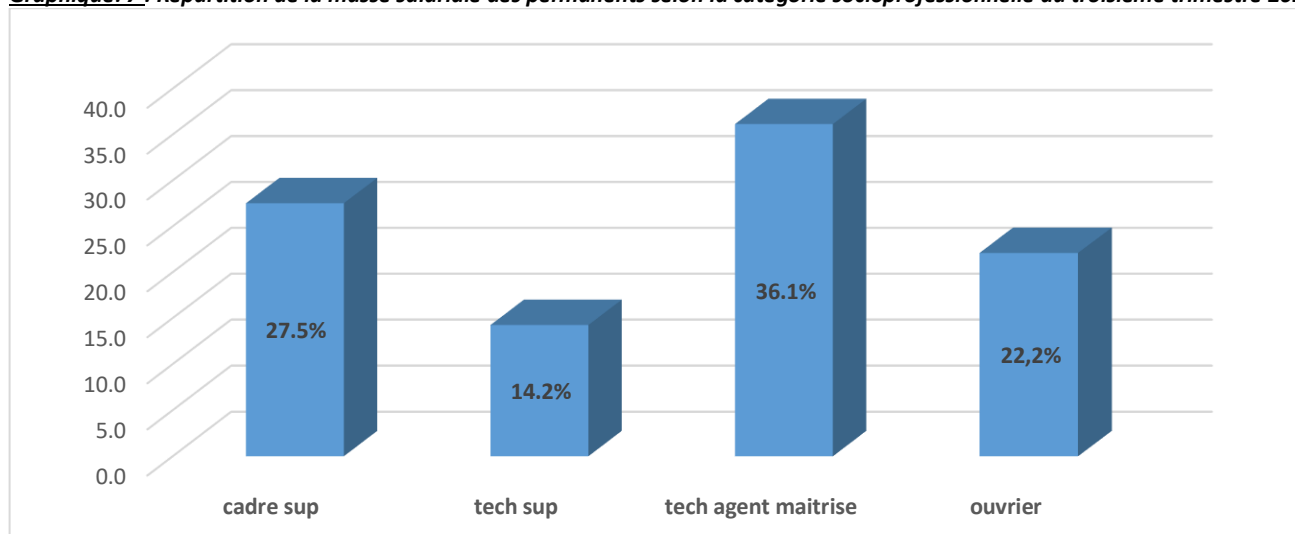


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.3. Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

Au troisième trimestre 2025, la répartition de la masse salariale des employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle fait ressortir des disparités. En effet, 41,7% de la rémunération est versée à 14,4% des permanents. En particulier, les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs qui représentent, respectivement, 7,3% et 7,1% des effectifs permanents ont perçu dans cet ordre, 27,5% et 14,2% de la rémunération globale des permanents. En revanche, les ouvriers qui représentent 47,8% des effectifs permanents au troisième trimestre 2025 n'ont reçu que 22,2% de la masse salariale sur la même période. Quant aux techniciens et agents de maîtrise (37,8% des effectifs), ils ont perçu 36,1% de la rémunération.

Graphique 7 : Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2025



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Suivant le secteur d'activités (cf. tableau 7 en annexe), la répartition de la masse salariale des permanents entre les différentes catégories socioprofessionnelles varie d'une branche d'activités à une autre. Dans l'industrie, 41,2% de la masse salariale revient aux techniciens et agents de maîtrise et 29,0% aux ouvriers. Les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs ont perçu respectivement, 14,3% et 15,6% de la rémunération dans l'industrie.

Dans le secteur de la construction, les ouvriers ont perçu 37,1% de la rémunération au moment où les cadres supérieurs et techniciens supérieurs ont, respectivement, reçu 23,3% et 13,1% de la masse salariale versée. Quant aux techniciens et agents de maîtrise travaillant dans la construction, ils ont perçu 26,6% de la masse salariale versée au troisième trimestre 2025 dans ce secteur d'activités.

Dans le commerce, les cadres supérieurs ont perçu 34,4% de la rémunération du troisième trimestre 2025. Les techniciens et agents de maîtrise ont reçu 28,7% des rémunérations, tandis que les ouvriers et les techniciens supérieurs en ont reçu, respectivement, 21,8% et 15,1% des salaires.

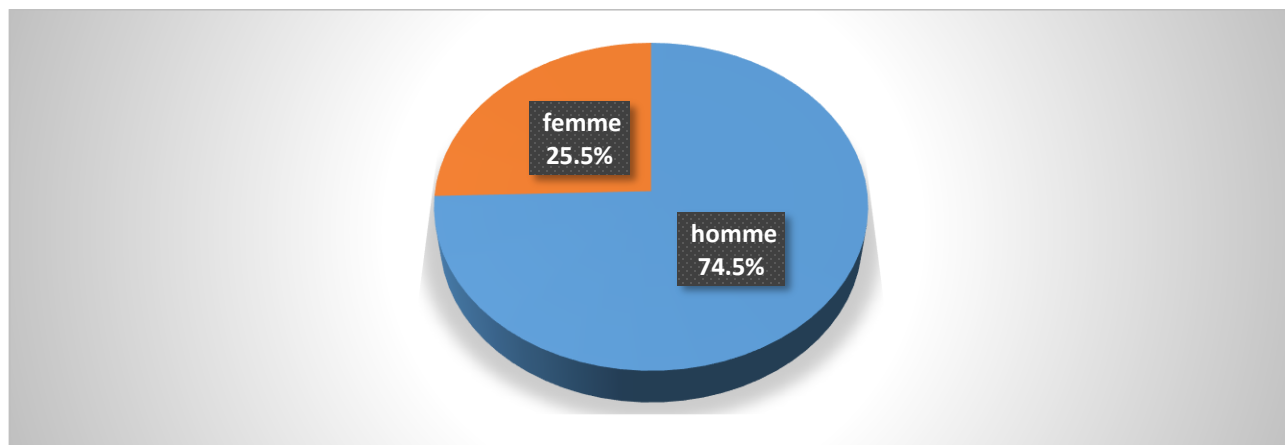
S'agissant des services, plus de deux tiers de la masse salariale du troisième trimestre 2025 sont versés aux cadres supérieurs (36,0%) et techniciens et agents de maîtrise (35,6%). Les techniciens supérieurs et ouvriers en ont reçu respectivement 13,1% et 15,3%.

II.4. Répartition de la masse salariale des permanents selon le sexe

Parallèlement à la distribution des effectifs, 74,5% des salaires versés aux permanents au troisième trimestre 2025 sont destinés aux hommes.

Selon le type d'activité (cf. tableau 8), une distribution similaire est observée dans la totalité des branches d'activités. Par ailleurs, une part assez considérable des rémunérations des permanents dans les sous-secteurs de la santé et de l'action sociale (47,9%), de l'enseignement (41,8%), des activités financières et d'assurance (40,5%), des services d'information et de communication (37,3%) et de l'activité immobilière (37,0%), est versée aux femmes.

Graphique 8 : Répartition de la masse salariale suivant le sexe au troisième trimestre 2025

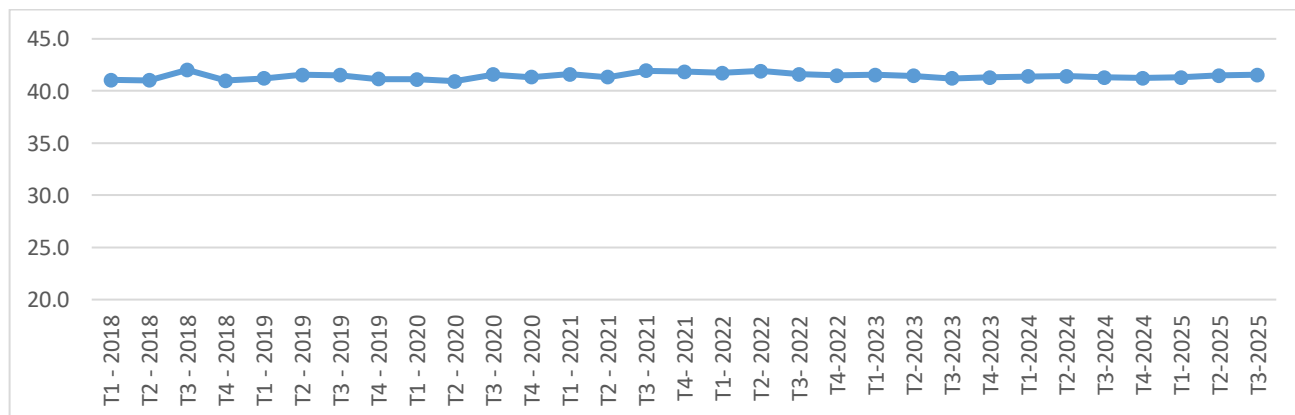


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

III. Analyse des heures travaillées

Le nombre d'heure moyen travaillé par semaine par employé dans le secteur moderne hors administration publique est estimée à 41,6 heures au troisième trimestre 2025 contre 41,3 heures au trimestre correspondant de 2024, soit une hausse de 0,6%. Cette situation est imputable principalement à l'augmentation des heures moyennes hebdomadaires travaillées dans l'industrie (+2,9%) et des services (+0,2%). En revanche, sur la même période, elles diminuent dans le sous-secteur du commerce (-0,6%).

Graphique 9 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : Nombre d'employés salariés par secteur d'activité au troisième trimestre 2025

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2024	T3 - 2025	Evolution (%) T3-25/ T3-24
INDUSTRIE dont ...	95 340	104 166	9,3
ACTIVITES EXTRACTIVES	5 160	5 680	10,1
ACTIVITES DE FABRICATION	84 195	92 380	9,7
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 509	3 630	3,4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	2 476	2 476	0,0
CONSTRUCTION	31 664	28 327	-10,5
COMMERCE	57 344	57 693	0,6
SERVICES dont ...	146 796	147 228	0,3
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	15 378	15 721	2,2
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	14 001,0	14 322,0	2,3
INFORMATION ET COMMUNICATION	7 642	7 495	-1,9
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	53 468	52 866	-1,1
ACTIVITES IMMOBILIERES	902	946	4,9
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1 931	1 983	2,7
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	38 788	38 289	-1,3
ENSEIGNEMENT	6 856	7 669	11,9
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 963	4 065	2,6
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 335	1 317	-1,3
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	2 532	2 555	0,9
EFFECTIF MOYEN	331 144	337 415	1,9

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 2 : Répartition de l'emploi dans le secteur moderne suivant le statut permanent ou saisonnier au troisième trimestre 2025

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2025		
	Permanents	Non permanents	Total
INDUSTRIE dont ...	71,9	28,1	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	58,2	41,8	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	71,0	29,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	97,3	2,7	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	99,3	0,7	100,0
CONSTRUCTION	65,3	34,7	100,0
COMMERCE	79,5	20,5	100,0
SERVICES dont ...	81,0	19,0	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	93,2	6,8	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	92,3	7,7	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	71,0	29,0	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	97,2	2,8	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	88,4	11,6	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	91,6	8,4	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	55,8	44,2	100,0
ENSEIGNEMENT	58,0	42,0	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	83,1	16,9	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	74,9	25,1	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	69,6	30,4	100,0
Ensemble	76,6	23,4	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 3 : Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2025				Total
	cadre	tech	tech ag.	ouvrier	
INDUSTRIE dont ...	4,1	5,5	34,9	55,5	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	6,1	9,9	39,0	44,9	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	4,1	4,9	32,6	58,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3,6	12,7	64,6	19,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES	2,3	3,9	48,2	45,6	100,0
CONSTRUCTION	5,2	5,7	23,2	65,9	100,0
COMMERCE	6,8	7,3	39,4	46,5	100,0
SERVICES dont ...	9,8	8,2	41,3	40,7	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	7,6	24,9	41,4	26,0	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	2,4	3,8	35,4	58,4	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	41,6	34,8	16,6	6,9	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	10,3	0,6	62,7	26,4	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	13,2	7,9	21,1	57,9	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	21,1	29,6	16,9	32,5	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	5,2	5,7	13,1	76,0	100,0
ENSEIGNEMENT	12,4	18,3	25,5	43,8	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	9,4	22,8	22,6	45,2	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	22,5	9,5	13,4	54,6	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	0,8	0,0	3,3	96,0	100,0
Ensemble	7,3	7,1	37,8	47,8	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 4 : Répartition de l'effectif permanent dans le secteur moderne suivant le sexe au troisième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2025		
	Homme	Femme	Total
INDUSTRIE dont ...	84,2	15,8	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	86,2	13,8	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	87,0	13,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	32,5	67,5	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DE POLLUTION	82,5	17,5	100,0
CONSTRUCTION	92,2	7,8	100,0
COMMERCE	80,2	19,8	100,0
SERVICES dont ...	62,2	37,8	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	76,1	23,9	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	69,8	30,2	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	65,8	34,2	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	55,1	44,9	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	63,2	36,8	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	58,5	41,5	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	68,3	31,7	100,0
ENSEIGNEMENT	53,2	46,8	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	51,5	48,5	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	69,7	30,3	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	56,7	43,3	100,0
Ensemble	73,9	26,1	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 5 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2024	T3 - 2025	Evolution (%) T3-25/ T3-24
INDUSTRIE dont ...	121 341	134 228	10,6
ACTIVITES EXTRACTIVES	15 719	16 664	6,0
ACTIVITES DE FABRICATION	84 058	94 674	12,6
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	16 026	17 352	8,3
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	5 538	5 538	0,0
CONSTRUCTION	25 659	24 747	-3,6
COMMERCE	56 012	54 122	-3,4
SERVICES dont ...	174 874	172 756	-1,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	21 737	20 126	-7,4
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	7 561	7 567	0,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	23 176	23 615	1,9
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	67 435	66 237	-1,8
ACTIVITES IMMOBILIERES	692	778	12,4
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	28 373	28 373	0,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	18 858	18 863	0,0
ENSEIGNEMENT	2 408	2 750	14,2
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 393	1 402	0,7
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	2 384	2 154	-9,7
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	858	891	3,8
Rémunération globale	377 885	385 853	2,1

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent et saisonnier au troisième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2025		
	Permanent	Saisonnier	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	93,1	6,9	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	87,0	13,0	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	92,6	7,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	99,6	0,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	99,6	0,4	100,0
CONSTRUCTION	70,8	29,2	100,0
COMMERCE	92,1	7,9	100,0
SERVICES dont ...	94,5	5,5	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	96,8	3,2	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	93,8	6,2	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	93,6	6,4	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,8	0,2	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	96,1	3,9	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	97,9	2,1	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	74,4	25,6	100,0
ENSEIGNEMENT	67,8	32,2	64,1
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	86,3	13,7	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	95,5	4,5	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	90,7	9,3	100,0
Rémunération globale	92,1	7,9	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 7 : Répartition de la masse salariale suivant la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2025				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Permanent
INDUSTRIE dont ...	14,3	15,6	41,2	29,0	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	18,2	17,6	36,4	27,9	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	15,6	15,4	36,7	32,3	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	7,0	15,1	64,2	13,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	5,1	13,9	54,1	26,9	100,0
CONSTRUCTION	23,3	13,1	26,6	37,1	100,0
COMMERCE	34,4	15,1	28,7	21,8	100,0
SERVICES dont ...	36,0	13,1	35,6	15,3	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	29,0	24,3	32,9	13,7	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	8,0	6,3	40,5	45,2	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	59,4	35,5	4,0	1,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	25,4	0,2	63,1	11,3	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,8	3,9	28,3	27,0	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	63,0	20,7	6,8	9,6	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	20,9	11,7	21,6	45,7	100,0
ENSEIGNEMENT	26,2	23,2	20,4	30,1	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	29,0	11,8	26,9	32,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	49,3	12,5	14,6	23,5	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	6,5	0,0	6,2	87,2	100,0
Rémunération globale	27,5	14,2	36,1	22,2	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 8 : Répartition de la masse salariale des permanents du secteur moderne suivant le sexe au troisième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2025		
	Homme	Femme	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	84,3	15,7	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	87,7	12,3	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	85,0	15,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	79,4	20,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	80,3	19,7	100,0
CONSTRUCTION	85,0	15,0	100,0
COMMERCE	76,3	23,7	100,0
SERVICES dont ...	65,4	34,6	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	73,1	26,9	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	69,4	30,6	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	62,7	37,3	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	59,5	40,5	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	63,0	37,0	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	71,1	28,9	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	75,6	24,4	100,0
ENSEIGNEMENT	58,2	41,8	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	52,1	47,9	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	67,8	32,2	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	61,3	38,7	100,0
Rémunération globale	74,5	25,5	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 9 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2024	T3 - 2025	Evolution (%) T3-25/ T3-24
INDUSTRIE dont ...	40,7	41,9	2,9
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,1	40,1	0,0
ACTIVITES DE FABRICATION	40,5	43,3	7,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	42,4	44,2	4,3
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	40,0	40,0	0,0
CONSTRUCTION	40,8	40,8	0,0
COMMERCE	43,3	43,0	-0,6
SERVICES dont ...	40,4	40,5	0,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	40,0	40,0	0,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	43,6	43,4	-0,3
INFORMATION ET COMMUNICATION	40,0	40,0	0,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	42,6	42,6	0,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,0	40,0	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	38,4	38,2	-0,6
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	39,5	38,8	-1,6
ENSEIGNEMENT	30,2	32,0	5,9
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	50,7	50,9	0,5
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	40,0	40,0	0,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,0	40,0	-0,1
Heure hebdomadaire moyenne	41,3	41,6	0,6

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Champ couvert

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

Modalité de tirage de l'échantillon

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

Modalité de calcul des indicateurs

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'employés de l'entreprise par leurs effectifs.

Diffusion

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD (www.ansd.sn).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur général adjoint : **Dr. Momath CISSE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Dr. Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou NDIAYE, Manga NDIAYE, Mansour Laye Thiaw, Thierno Birahim NIANG et Moussa SALL**

Equipe de collecte : **Thierno Abdourahim FOFANA, Fatoumata YADE, Abdou Maré NDIAYE, Sylvie B. D. SARR**

Diffusion : **EI Hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**